



**Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine**  
**DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT**

**HYDROTHERAPIE :**  
**CODE : KINE-UE7/8-3**

<b>Catégorie : Paramédical</b>	
<b>Section / Spécialisation : Kinésithérapie</b>	<b>Sous-section / Finalité / option : néant</b>
Implantation : Campus Erasme – bât.P – route de Lennik, 808 à 1070 Bruxelles Téléphone secrétariat : 02/560.28.14	
Cycle : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2	Unité(s) d'enseignement pré-requise(s) : <i>(indiquer le code)</i>
Bloc d'études : <b>M1</b> Situation dans la formation : <b>X 1<sup>er</sup> quadrimestre</b> <b>X 2<sup>ème</sup> quadrimestre</b>	Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : <i>(indiquer le code)</i>
Niveau du cadre européen des certifications : <input type="checkbox"/> Niveau 6 <input type="checkbox"/> Niveau 7	Volume horaire : <b>12h</b> Nombre de crédits ECTS (= pondération de l'U.E.) : <b>1</b> Obligatoire ou optionnelle : <b>obligatoire</b> Langue d'enseignement : <b>français</b> Langue d'évaluation : <b>français</b>
<b>Responsable(s) de l'UE :</b> <b>A déterminer</b>	<b>Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage :</b> <b>A déterminer</b>
<p align="center"><b><u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</u></b></p> <p align="center">En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :</p>	
<p><b>Compétences * :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle</b></li> <li>- <b>Concevoir des projets professionnels complexes</b></li> <li>- <b>Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel</b></li> <li>- <b>Assurer une communication professionnelle</b></li> </ul>	
<p><b>Capacités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels</li> <li>• Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages</li> <li>• Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité</li> <li>• Construire son projet professionnel</li> <li>• Exercer son raisonnement scientifique</li> </ul> </li> <li>- <b>Concevoir des projets professionnels complexes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le problème de santé</li> <li>• Collecter l'ensemble des informations existantes</li> <li>• Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées</li> <li>• Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma</li> <li>• Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives</li> </ul> </li> </ul>	

- Établir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
- **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
  - Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
  - Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
  - Eduquer et rééduquer le bénéficiaire de soins
- **Assurer une communication professionnelle**
  - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - Utiliser les outils de communication
  - Participer à la promotion de la santé
  - Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

### **ACQUIS D'APPRENTISSAGE\* SPECIFIQUES**

**Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :**

- Maîtriser les notions enseignées et confronter ses connaissances avec les autres
- Actualiser ses ressources et ses acquis.
- Appliquer pratiquement ses connaissances théoriques acquises dans les sciences fondamentales.
- Organiser les informations théoriques et pratiques reçues.
- Synthétiser et adapter en fonction de la pathologie.
- Explorer et développer le sens du toucher.
- Identifier les informations subjectives et objectives afin de prendre la bonne décision.
- Au départ de situation complexe identifier une logique de prise en charge.
- Proposer une pratique scientifiquement réfléchie.
- Prendre conscience des acquis et savoir identifier les manques afin de réajuster les apprentissages.
- Articuler la planification de la tâche qui est demandée, l'expérimenté et l'intégrer
- Choisir la technique appropriée en fonction du besoin.

### **CONTENU SYNTHETIQUE**

L'hydrothérapie souvent parente pauvre de la rééducation, est cependant une discipline qui depuis les temps les plus anciens a toujours trouvé une application dans l'arsenal thérapeutique. A l'heure actuelle, un regain d'intérêt pour cette « thérapie » l'a remis au goût du jour.

Pas seulement du point de vue « bien-être » d'une cure thermale, SPA, mais les centres de revalidation moderne s'équipent d'installation de piscines thermales et autres outils thérapeutique.

On constate d'ailleurs un intérêt des kinésithérapeutes pour l'utilisation de la natation dans les programmes de revalidation après traumatismes, mais aussi dans les domaines de la pédiatrie et de l'obstétrique.

1-Le corps humain et le milieu aquatique : Rappels sur les fluides, et l'hydrostatique et hydrodynamique. La pression hydrostatique et le corps humain. L'équilibre dans l'eau, flottaison, équilibre statique, les rotations du corps. Le corps humain et la température de l'eau. Froid-Chaud. Les applications spécifiques. Les eaux minérales, la balnéothérapie, le thermalisme. L'hydrogymnastique : la méthode Halliwick.

### **METHODES D'APPRENTISSAGE**

Enseignement théorique + visite d'un centre de thermalisme.

### **SUPPORTS DE COURS**

Support	Obligatoire	en ligne**
Hydrothérapie	NON	OUI
<b>MODALITES D'EVALUATION</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Type d'évaluation :</b></li> </ul>		
<p><b>Activité d'apprentissage « Hydrothérapie » :</b>            1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> session : Examen oral</p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Evaluation spécifique de l'Unité d'Enseignement:</b></li> </ul>		
<p>Pour une UE comportant n activités d'apprentissage dont les notes sont toutes supérieures ou égales à 10/20 :</p>		
$N_{UE} = \frac{\sum_{i=1}^n C_i N_i}{\sum_{i=1}^n C_i}$		
<p><math>N_i</math> = note de l'activité d'apprentissage i ;  <math>C_i</math> = coefficient de pondération de l'activité d'apprentissage i</p>		
<p>Si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE sera celle de l'activité d'apprentissage la plus basse.</p>		
<p>Toute activité d'apprentissage non présentée par l'étudiant entraînera l'annulation de l'octroi des crédits de l'unité d'enseignement concernée.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Pondération spécifique à l'UE : néant</b></li> </ul>		
<b>SOURCES DOCUMENTAIRES</b>		
<p><u>Utilisées par l'enseignant :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Chevutschi A., Dengremont B. : « <i>La balnéothérapie au sein de la littérature : propriétés de l'eau</i> ». Dossier, Kinésithérapie, le Revue 2007 (70) 14-20</li> <li>2. Kneipp S., "Ma cure de santé ", Editions Populaires, Strasbourg, 1950.</li> <li>3. Kemoun G., Durlent V., Vezirian T., Talman C., « <i>Hydrokinésithérapie</i> », Kinésithérapie, Médecine Physique, Réadaptation, 26 -140-A-10, 1998, 23p.</li> <li>4. Lemort N., Inial J.-Fr., « <i>Balnéothérapie appliquée à la rééducation en traumatologie-orthopédie</i> ». Kinésithérapie revue 2007;70 :37-9- voir ANNEXE</li> <li>5. Rebeck, « <i>Hydrokinésithérapie. Application aux séances de mobilisation en piscine thermale à Amnéville</i> ». Médicales-Volume, fascicule 507-35p., 1991, FRA Faculté de Médecine de Nancy.</li> </ol>		
<p><b>DIVERS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hydrotherapy. <b>Gertrude Brentano Firmerty and Theodor Corbitt</b>. New-York Frederick ungar, Publisching 1960.</li> <li>- Rééducation dans l'eau : étirements et renforcement musculaire du tronc et des membres. <b>M. Esnault</b>. Paris-Milan-Barcelone-Boon. Masson 1991.</li> <li>- Aquatic exercice therapy. <b>Andrea Bates, Norm Hausen WB Saunders Company</b> 1996.</li> <li>- Hydrothérapie et Kinésithérapie. Publié sous la direction de <b>C.Herisson et L. Simon</b>. Paris Masson 1987.</li> <li>- Les bébés nageurs et la préparation prénatale aquatique. <b>Yseult Delpelseneer</b>. Bruxelles Prodim 1987.</li> </ul>		

Proposées à l'appui de l'étudiant :

Notes de cours

\* Définitions:

Article 15. - § 1<sup>er</sup> du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en oeuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154 . Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

[http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116\\_091116.pdf](http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf) , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154

\*\*Un support obligatoire doit être mis en ligne, excepté si l'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).